



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance du Conseil, qui sera tenue le 2 mai 2023 à 19 h 00, le rapport financier 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés, et ce conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Piopolis ce 24^e jour d'avril deux mille vingt-trois.

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière